

L'entretien de votre assainissement

Des vérifications régulières et un bon entretien permettent d'assurer durablement le maintien en bon état de votre installation. Une installation d'assainissement bien entretenue est une installation qui dure. **Mieux vaut entretenir que de payer des réparations ou une installation complète !!**

Le bac dégraisseur :

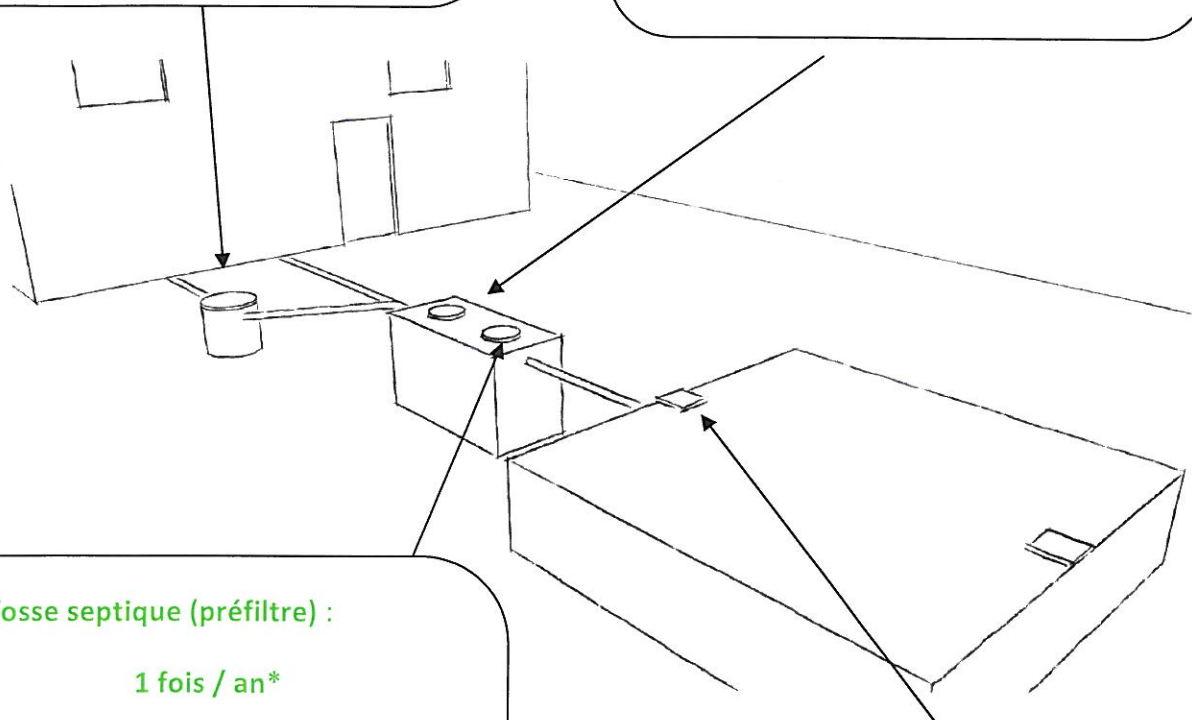
1 fois / trimestre*

Je retire les graisses figées que je mets aux ordures ménagères. Tous les 4 ans, en même temps que la vidange, je le fais nettoyer.

La fosse septique :

Vidange tous les 4 ans

Je fais vidanger par un professionnel. Celui-ci prend en charge les boues qui doivent être traitées. Il me remet un certificat de vidange que je conserve.



La fosse septique (préfiltre) :

1 fois / an*

Je nettoie le préfiltre.

En sortant le panier sans créer de remous, je nettoie au jet les éléments (pouzzolane, alvéoles, grille...) avant de les remettre dans leur emplacement. Les eaux du lavage sont remises dans la fosse par l'entrée.

Les regards (nombre variable suivant le type d'installation) :

1 fois / an

Je jette un coup d'œil pour vérifier le bon écoulement, l'absence de matières et l'absence de remplissage d'eau.

Si le regard de répartition est sale, je le fais aspirer lors de la vidange de fosse.

* : ce délai minimum d'entretien peut varier suivant l'occupation, l'utilisation, les habitudes, il convient de surveiller son installation afin de connaître le rythme de lavage.